

Compte-rendu du Conseil Municipal

du 30 septembre 2010

1. Schéma directeur d'assainissement :

- M. le Maire expose les résultats de la troisième phase de l'étude concernant l'assainissement général de la commune.
- Au vu des éléments présentés, le Conseil Municipal décide de retenir le scénario n° 1 proposé par le bureau d'étude EVI, et approuve le zonage d'assainissement qui y est associé.
- L'étape suivante étant la mise à l'enquête publique de la cartographie de zonage : à cet effet, l'assainissement collectif est retenu sur l'ensemble des habitations existantes, ainsi que pour toutes les zones constructibles définies au Plan Local d'Urbanisme (PLU), seule une habitation isolée étant placée en assainissement non collectif.
- Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire, accepte la mise à l'enquête publique et donne pouvoir au Maire pour mener à bien l'ensemble des démarches devant aboutir au plan de zonage, conformément à l'article R 2224-9 du Code Général des Collectivités Territoriales.

2. Projet de réhabilitation de la Mairie :

- M. le Maire informe le Conseil Municipal de l'avancement des démarches en vue de la constitution du dossier de subventionnement :
 - Contact avec le Conseil Général de la Haute-Saône le 24 août dernier,
 - Dépôt du dossier « Effilogis 2010 » auprès du Conseil Régional le 6 septembre dernier (ce dossier permet un financement lié au caractère « Bâtiment Basse Consommation » du projet),
 - Entrevue avec M. le Sous-Préfet ce jeudi 30 septembre 2010.
- D'autres démarches vont être menées dans les prochains jours (contact avec le député, le sénateur, la banque...). En parallèle, Itinéraires Architecture poursuit son étude en vue de la production de l'avant-projet sommaire (APS).

3. Diagnostic de l'accessibilité aux personnes handicapées :

- M. le Maire communique au Conseil Municipal les résultats du diagnostic de l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public. Cette étude a été réalisée par le cabinet « Qualiconsult » lors d'une intervention en Mairie le 27 juillet dernier, cette action étant menée en collaboration avec le Conseil Général de la Haute-Saône.
- Il en ressort que taux d'accessibilité global du bâtiment de la Mairie est estimé à 47 %. Une série de travaux est proposée pour remédier aux différents problèmes mis à jour : rampe d'accès, élargissement des portes, changement de mobilier, mise aux normes des sanitaires,... L'ensemble des travaux est estimé à un budget de 46 850,00 €, permettant ainsi de viser un taux d'accessibilité de 100 %.
- M. le Maire précise que l'ensemble de ces propositions sera transmis à Itinéraires Architecture pour intégration dans le projet de rénovation en cours d'étude.

4. Questions diverses :

- L'inauguration de l'impasse de la Fée et du lotissement OPH aura lieu ce 14 octobre 2010 à 17h00. La population du village est cordialement invitée à y participer. Un vin d'honneur offert en Mairie clôturera cette manifestation.
- Projet de Verger communal : environ dix particuliers semblent intéressés par le projet mené avec RRF. Le dossier est en cours de finalisation, il intégrera les éléments concernant ces particuliers, et sera présenté début octobre à RRF pour validation avant dépôt officiel. A noter que cette démarche sera menée avec le concours de la CCPH, qui regroupera ainsi les projets des autres communes du Pays d'Héricourt elles-mêmes parties prenantes.
- Mise en vente des terrains à bâtir : le Conseil Municipal est informé de la vente du premier terrain de 970 m². Pour le second, plusieurs contacts sont en cours.
- Wifimax : une solution d'intégration architecturale des émetteurs a été proposée par Nomotech (les émetteurs seront positionnés au niveau des abat-sons). Les travaux seront donc rapidement réalisés.
- Le site internet est désormais en fonctionnement. Il est accessible à l'adresse suivante : www.tremoins.com.
- Prochaine réunion du conseil : le jeudi 28 octobre 2010 à 20h00.